



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insertion professionnelle

Question au Gouvernement n° 3425

Texte de la question

MISSIONS LOCALES

M. le président. La parole est à Mme Marie-Renée Oget, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Marie-Renée Oget. Monsieur le ministre,...

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Lequel ?

Mme Marie-Renée Oget. Monsieur le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, le chômage des jeunes atteint un niveau dramatique : 22 %, contre 9 % pour le reste de la population active.

Face à cette réalité, quelle est votre politique ?

Vous souhaitez développer l'apprentissage en abaissant l'âge légal. C'est un véritable archaïsme. Vous relancez les contrats autonomie, qui ne sont pas efficaces et sont extrêmement coûteux.

Enfin, et c'est le plus symptomatique, vous vous en prenez aux missions locales, dispositif d'insertion sociale et professionnelle reconnu comme un opérateur performant ! Un rapport de l'inspection générale des finances reconnaît la qualité de leur travail.

Cette année, les missions locales ont perdu 51 millions d'euros de crédits d'État. Ce désengagement important entraîne la perte de 1 000 postes au sein des missions locales ! Ces réductions de personnels, ce sont les jeunes qui en pâtissent. Vous aviez promis le contraire.

La circulaire portant sur le conventionnement pluriannuel entre l'État et les missions locales remet en cause leur rôle d'accompagnement. De plus, les crédits alimentant le fonds d'insertion professionnelle pour l'emploi des jeunes, le FIPJ, de même que les aides financières pour la sécurisation, pardon, la sécurisation...

Un député du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Il faut apprendre à lire, madame !

M. Jean Mallot. Grossier personnage !

Mme Marie-Renée Oget. ...des parcours des jeunes, sont significativement réduits.

Je vous cite le communiqué de presse du 7 février 2011 de l'Association régionale des missions locales de Bretagne intitulé " Sale coup pour les jeunes ". Il est, à cet égard, très explicite : " Les missions locales déplorent pour 2011 une baisse de 40 % des aides financières pour les jeunes sans appui ni ressources, et une baisse de financement de 20 % pour les projets d'aide à l'insertion. "

Comment garantir, dans ce cas, la...

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Madame la députée, comme vous n'avez pas pu terminer votre question, ayant dépassé votre temps de parole, je vais vous dire quelle devait être la fin du communiqué : dans la région Bretagne, le budget était en augmentation de 2,2 % pour l'ensemble des missions locales. Quel dommage que vous n'ayez pas eu le temps de le dire ! Parce que c'est exactement la réalité des choses !

D'autre part, le budget a été voté par le Parlement. Il est exactement le même que l'an dernier. À cela doivent s'ajouter 30 millions d'euros décidés par les partenaires sociaux pour améliorer l'accompagnement des jeunes, et éviter notamment qu'ils se retrouvent dans une situation de décrochage. Il s'agit de ces jeunes qui s'engagent et qui ne restent pas. Les 30 millions d'euros en plus, ce sont les partenaires sociaux qui ont décidé de les mettre.

Quant au ministère de l'emploi, il a décidé de consacrer 3 millions d'euros supplémentaires destinés à financer des actions spécifiques.

Ce qui est vrai, c'est que nous avons quand même des questions à nous poser. Et, en général, les présidents des missions locales, qu'ils soient de droite ou de gauche, ne contestent pas ce point : on doit, dans toutes les missions locales, faire évoluer le taux d'insertion. Les taux d'insertion varient aujourd'hui, d'une mission locale à l'autre, de 18 à 62 %. Certes, la situation n'est pas la même selon que le périmètre d'une mission locale comprend une ZUS ou cinq ZUS, ce qui explique que les taux d'insertion diffèrent. Mais toujours est-il que l'on doit chercher à faire mieux, et par tous les moyens. Cela mérite quand même que l'on s'arrête un instant, pour voir comment on peut améliorer les choses.

Par ailleurs, vous avez formulé des critiques visant les contrats d'autonomie. Maurice Leroy et moi-même, nous ne les reprenons pas à notre compte. Si ces contrats apportent 15 000 solutions pour ramener les jeunes vers l'emploi, je prends ces 15 000 solutions pour ramener les jeunes vers l'emploi. Je suis pour un total pragmatisme. Nous nous appuierons aussi, bien évidemment, sur les contrats aidés, ainsi que sur les missions locales, dont les budgets sont confortés. Nous nous appuierons aussi sur les contrats d'autonomie, ainsi que sur l'apprentissage, en application de la loi qui a été votée à l'initiative de Gérard Cherpion. Car nous pensons également qu'il faut permettre aux jeunes de trouver leur place dans l'entreprise.

Voilà ce sur quoi nous nous engageons, nous. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Renée Oget](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3425

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 juin 2011